

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 1

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Education ouvrière.

Les voyages des C. E. O. de Suisse romande.

L'année dernière, la section des C. E. O. de la Suisse romande de La Chaux-de-Fonds, chargée par la Centrale suisse d'éducation ouvrière, de l'organisation des voyages, a soumis et réalisé 2 projets: Tunisie aux fêtes de Pâques, Paris et l'Exposition coloniale en juillet, qui ont réuni 270 participants des cantons romands.

Pour cette année, il était prévu la suppression du voyage de Pâques pour ne conserver que celui des vacances d'été.

La situation économique étant fort différente dans les divers cantons de notre région et le chômage frappant inégalement les industries de notre pays, la section organisatrice a été sollicitée d'annoncer le projet abandonné pour l'Espagne, à Pâques.

Dans ces conditions, la section organisatrice des voyages des C. E. O. informe tous ceux qui s'y intéressent, ainsi que les 1000 personnes qui ont participé aux précédentes excursions, que du 23 au 31 mars, le voyage en Espagne sera organisé s'il groupe 40 personnes.

Le délai d'inscription est fixé au 10 février 1932.

Renseignements et programmes à disposition:

Canton de Neuchâtel et Jura bernois: Centre d'éducation ouvrière, Nord 205, La Chaux-de-Fonds.

Genève: Centre genevois d'éducation ouvrière. Devin du Village 17. Union des syndicats, 21, Chantepoulet. Secrétariat des Services publics, 9, Rue de la Madeleine. Bureaux du « Travail ».

Vaud, Lausanne: Maison du Peuple (bibliothèque). M. A. Favre, Mauborget 5. Bureaux du « Droit du peuple ».

Fribourg: Maison du Peuple.

L'instruction des militants du mouvement syndical en Belgique.

L'Union syndicale belge organise tout les deux ans une semaine syndicale. Ces semaines d'étude alternent avec les congrès bisannuels de l'Union syndicale de Belgique. Elles obtiennent un succès grandissant. La VI^{me} a eu lieu cette année du 23 au 29 août à Charleroi. Elle était consacrée à l'étude de la crise économique.

Notre ami Mertens, secrétaire de la Commission syndicale belge (l'équivalent de ce que nous appelons chez nous l'Union syndicale) a donné à un rédacteur du *Peuple* sur l'organisation de ces semaines syndicales les renseignements dont nous relevons ce qui suit:

Depuis la guerre, nous nous sommes toujours efforcés de consacrer chacune de nos semaines à l'étude d'un problème déterminé. Notre but est de familiariser les militants avec tous les aspects du problème envisagé. A Morlanwelz, nous avons étudié le contrôle ouvrier; à Gand, les assurances sociales; à Fléron, la rationalisation; à Anvers, il y a deux ans, les problèmes d'organisation syndicale.

Nous avons songé tout d'abord à traiter cette année du chômage, question qui, à l'heure actuelle, est l'objet de la préoccupation de tous nos militants.

Mais l'étude du chômage n'aurait pas suffi à occuper toutes nos journées.

Nous avons alors décidé de nous attaquer à l'étude des crises économiques, dont le chômage n'est qu'une des manifestations.

Un programme méthodique et complet a été établi. Ce programme englobe l'étude des manifestations et des causes de la crise actuelle, de la théorie des crises, des problèmes de la résistance aux crises économiques et des problèmes de la suppression des crises. Chacun de ces chapitres comprend plusieurs exposés faits par des spécialistes en la matière. Outre d'éminents conférenciers belges, les «semainiers» ont entendu une série de conférenciers étrangers de grande valeur. Albert Thomas, directeur du B. I. T., a fait un exposé sur «la détermination internationale des normes du travail». Le directeur-adjoint de l'Institut d'organisation scientifique du travail à Genève, M. Hahn, a présenté une thèse l'«Aménagement économique du monde».

Un compte rendu sténographique de tous les exposés faits à la semaine syndicale a été édité afin de renseigner les militants qui n'ont pu se déplacer. C'est ainsi que nos amis de Belgique font une œuvre d'éducation dont on ne peut que les féliciter sincèrement.

Bibliographie.

Publications relatives à la question du désarmement. La Bibliothèque de la Société des Nations vient de faire paraître une bibliographie du désarmement et de questions militaires munie de brefs commentaires et destinée à servir de guide aux délégations et aux experts de la Conférence du désarmement de la Société des Nations qui utiliseront la Bibliothèque de la Société des Nations. La brochure de 169 pages porte le titre de: *Bibliographie commentée du désarmement et de questions militaires*. Les documents publiés par la Société des Nations elle-même, étant traités dans un ouvrage spécial «Index des documents de la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement — Index sommaire des documents du Comité d'arbitrage et de sécurité», ne sont pas signalés dans cette bibliographie — qui comprend également toute une série de publications socialistes.

La bibliographie est divisée en deux parties, dont la première indique et commente les ouvrages relatifs aux questions militaires, l'autre les publications touchant le problème du désarmement.

Le volume est complété par un guide abrégé de la Bibliothèque de la Société des Nations et par un index alphabétique.

L'Union internationale des associations pour la Société des Nations (Siège: rue Juste-Lipse 41, Bruxelles) vient de publier également un vade-mecum du conférencier sur la question du désarmement, qu'on peut se procurer au prix de 1.25 francs suisses. Sur 52 pages, il contient des matériaux très clairement ordonnés sur la nécessité de l'aboutissement de la Conférence du désarmement de la Société des Nations, sur la nécessité d'une réduction importante des armements, un exposé de la célèbre revendication de l'Union des associations pour la Société des Nations qui demande une réduction de 25 pour cent des frais militaires, la nécessité d'une réduction internationale progressive et proportionnée des armements.

Un vade-mecum du conférencier sur la question du désarmement. Le conseil général du Parti ouvrier belge a publié une brochure de 32 pages, sous le titre de: «*Le désarmement. Vade-mecum pour les militants socialistes.*» Outre l'introduction rédigée par *Emile Vandervelde*, la brochure contient une documentation très précieuse réunie par *Auguste Dewin*.

Mentionnons surtout les données sur les dépenses militaires des différents pays, sur les préparatifs de guerre en fait d'hommes et de matériel, sur les frais causés par la guerre mondiale et les dangers d'une guerre future. Pour finir, la brochure reproduit les résolutions du Congrès de Vienne de l'Internationale ouvrière socialiste relatives au désarmement, et la résolution-programme en faveur du désarmement que le Parti ouvrier belge a adoptée le 5 avril 1931.